

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	13
• présents	13
• votants	13
• absents	0
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 16 avril 2026 à 18 heures 00

Date de convocation :

01 avril 2026

Date d'affichage :

10 avril 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Compte 65748.

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes BOLEA Maryse, WINTERSTEIN Martine, ARIES Fabienne, VEYRIES Nadine, LABASSA-BEDEL Sylvie, BOLEA Maëva, Mrs SALES André, MAURETTE Bernard, PREY Stéphane, SUSANNE Denis, DULAC Pierre-Jean, MADET Michel.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire expose que le compte 65748 dans lequel figure la coopérative scolaire pour un montant de 2750.00 € doit être détaillé comme suit :

- Coopérative scolaire Barbazan	660.00 €
- Coopérative scolaire Labroquère	1 430.00 €
- Coopérative scolaire St-Bertrand	660.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'appliquer les conditions ci-dessus.

Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture de Saint-Gaudens.

A Barbazan, le 17 avril 2026

Le Maire,

